EQUIPEMENT / GAMME DE PRODUITS MINIMUM DANS L'ENTREPRISE FORMATRICE

Carrossière-réparatrice / Carrossier-réparateur CFC

Liste des outils, outillages et équipements nécessaires à la formation en entreprise

Exigences opérationnelles

- ☐ Les bâtiments doivent correspondre aux normes cantonales de la police du feu.
- ☐ Autorisation de l'inspectorat cantonal de l'industrie et de l'artisanat
- ☐ Compresseur, dispositif d'air comprimé, régulateur de pression, séparateur d'huile et d'eau pour l'air comprimé
- ☐ Extincteurs d'incendie correspondant à la taille de l'entreprise (contrôlés)
- ☐ Boîte à pharmacie et de premiers secours (complète / dates d'expirations)
- ☐ No de téléphone et nom d'un médecin d'urgence
- ☐ Locaux de travail chauffés et ventilés*
- ☐ Vestiaire, possibilité de se laver, WC, douche*
- ☐ Local de pause séparé de l'atelier
- ☐ Concept d'élimination des déchets ou documents justificatifs
- ☐ Accès Internet
- ☐ Fiches de travail / ordre de travail

Tôlerie

Equipement d'atelier, machines, appareils, outillage et materiel

- ☐ Établi avec étau
- ☐ Chalumeau, poste de soudage MAG
- ☐ Poste de soudage par résistance
- ☐ Appareil multifonctions (pour les travaux de débosselage extérieurs)
- ☐ Meleuse d'angle
- ☐ Perceuse
- ☐ Appareil de contrôle/réglage des phares
- ☐ Directives de réparations des constructeurs automobiles
- ☐ Forets, forets aléseurs, mèches à tôle
- ☐ Outils de rivetage
- ☐ Jeux de clés plates, à fourche, polygonales, Torx, Imbus, à douilles
- ☐ Clé dynamométrique et clé pour roue, tournevis à frapper
- ☐ Diverses cisailles à tôle
- ☐ Divers outils à chasser les lignes
- ☐ Assortiment de marteaux
- ☐ Assortiment de cuillères pour le redressage
- ☐ Appareil de diagnostique électronique
- ☐ Système de réparation des matières plastiques
- ☐ Outillage pour le redressage sans dommage de peinture
- ☐ Outillage pour montage et démontage, outils pour le changement de roues
- ☐ Clé dynamométrique contrôlé
- ☐ Poste de soudobrasage MIG
- ☐ Outil Débosselage sans peinture

Peinture

Equipement d'atelier, machines, appareils, outillage et materiel

- ☐ Cabine de giclage/séchage avec circulation d'air, filtration et éclairage
- ☐ Aération de l'atelier avec des ventilateurs d'admission et d'évacuation d'air
- ☐ Dispositif de séchage IR et/ou UV
- ☐ Directives actuelles des fournisseurs de peinture pour le traitement des matériaux de revêtement
- ☐ Outillage et matériel pour les revêtements de base et de remplissage
- ☐ Plan de travail pour préparation des teintes
- ☐ Appareil de nettoyage des pistolets avec dispositif d'aspiration des gaz nocifs
- ☐ Installation d'aspiration pour le ponçage à sec
- ☐ Ponceuse pour le ponçage grossier et de finition (meuleuse d'angle, excentrique, vibreuse)
- ☐ Outils et matériel de ponçage à main (adaptés pour l'aspiration)
- ☐ Matériel de masquage (papier / bâche, bande adhésive, support à rouleau, etc.)
- ☐ Outillage et matériel pour les protections du soubassement et d'étanchéité
- ☐ Pistolets de giclage des couches de fonds

Outils individuels

- ☐ Outils de mesure et de traçage personnels
- ☐ Assortiment de limes
- ☐ Racloir, grattoir, spatule, râpe
- ☐ Scie à métaux
- ☐ Jeu de pinces (tenailles, plate, coupante, à dénuder, etc.)
- ☐ 1 jeu de clés plates, 1 jeu de tournevis
- ☐ 1 marteau de serrurier, 1 maillet en bois, 1 marteau à planer
- ☐ Divers tas à main, outils de planage, de redressage

Équipement de protection individuelle

- ☐ Protections oculaires et auditives
- ☐ Gants de protection, crème de protection pour les mains
- ☐ Masque à poussière selon normes EN (minimum FFP2)
- ☐ Protections respiratoires pour peintre (masque à charbon actif, ventilation d'air ou adduction d'air frais
- ☐ Vêtements de travail, chaussures de sécurité

Équipements supplémentaires recommandés

- ☐ Poste de soudage TIG (Alu – acier inoux)
- ☐ Poste de soudage par résistance pour les aciers à haute limite élastique (Technique Inverter)

Cette liste ne représente que les exigences minimales.

- L'entreprise met à disposition de l'apprenant, au début de l'apprentissage, une place de travail adaptée ainsi que les équipements et outillages nécessaires, généraux et individuels.
- Les équipements marqués avec * sont à présent listés dans le plan de formation est correspondent aux directives générales suisse. Elles ne seront pas contrôlées par carrosserie suisse.
- Si tous les appareils nécessaires à la formation ne sont pas disponibles, le formateur est dans l'obligation de s'organiser pour que l'apprenant puisse suivre la formation ailleurs que dans le propre atelier de l'entreprise formatrice.

Mesures (quoi, jusqu'à quand)

Lieu, date

Signature de l'entreprise